



Module R 408 – Annexe 3- Monteur / Démonteur

FR-04

PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, la personne doit être capable de :

- Vérifier l'état du matériel
- Maîtriser les opérations de montage et de démontage en sécurité des différents types d'échafaudage de pied
- Elinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses
- Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage

Dans la limite des montages suivants :

- Montage avec console
- Montage porte à faux
- Potence, poulie à cliquet et corde de levage

OBJECTIFS

- Se situer et être acteur de prévention des risques.
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer – rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage d'une structure simple d'échafaudage de pied
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

PÉDAGOGIE

Pédagogie active
Formation action
Apports théoriques et techniques
Exercices pratiques et mise en application

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis de la formation doit être au plus proche des situations rencontrées par la suite par le salarié. Il s'agit d'une évaluation formative.

Elle comprend :

- Une évaluation de connaissances du stagiaire (questionnement oral)
- Une évaluation des savoir-faire avec des épreuves pratiques liées aux activités de montage, utilisation, démontage et vérification journalière. Cette évaluation est réalisée lors d'applications pratiques au plus proche des situations réelles de travail sur la plateforme pédagogique, à l'aide d'une grille d'évaluation des savoir-faire

INTERVENANT(S), OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

La formation est animée par un formateur justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné.

Le CFA met à disposition des matériels d'échafaudages de pied certifiés NF, en quantité suffisante pour réaliser les cas pratiques nécessaires à la formation et l'évaluation en sécurité, ainsi qu'un extractomètre.

Le matériel utilisé doit :

- disposer au minimum de 3 travées sur 3 niveaux

DUREE

14 heures (2 jours)

PUBLIC CONCERNE

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 mètres conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

PREREQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port des charges.
- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.
- Être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

CONDITIONS D'ACCES

Aucune condition,

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

LIEUX DE FORMATION



MODALITES D'INSCRIPTION

Sur dossier d'inscription.
Session en INTER ou en INTRA.

EFFECTIF

Ouverture d'une session à partir de 6 apprenants, maximum 10.

MODALITES DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Plan de développement des compétences

- faire appel au montage et démontage en sécurité (MDS)
 - nécessiter l'utilisation de protections individuelles contre les chutes de hauteur (EPI anti-chutes)
 - faire appel à des ancrages en façade.
- Des montages spécifiques comprenant :
- Des consoles
 - Un porte à faux
 - Un levage de charge par potence, poulie à cliquet et corde de levage

Le matériel mis à disposition est en quantité suffisante pour monter et démonter deux échafaudages en simultané, de manière à respecter la durée minimale de formation pratique. L'utilisation d'échafaudages de conceptions différentes (cadre, multidirectionnel) est pratiquée, ainsi que la répartition des ateliers spécifiques, sous condition que :

- Chaque stagiaire monte ou démonte, au minimum un montage spécifique.
- Chaque stagiaire participe à tous les montages spécifiques.

TARIF

450 € net de taxes

Dans le cas de regroupement des annexes R408, les modalités suivantes s'appliquent :

Annexes 3 et 5 – Durée 16h – 675 €

Annexes 4 et 5 – Durée 10h – 425 €

Annexes 3,4 et 5 – Durée 3 jours (21h) – 875 €

DATES

Nous consulter pour toute demande de dates.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Mis à jour le 08/01/2025